



« Nous installons systématiquement des thermostats électroniques dans toutes nos unités chauffées au moyen de plinthes électriques. Pour nous, c'est une question de réputation et de satisfaction de la clientèle », souligne Jean-Paul Filion, directeur général de Gestions Cholette.

PHILIPPE CHOLETTE, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET DU MARKETING EN COMPAGNIE DE **JEAN-PAUL FILION**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GESTIONS CHOLETTE (À DROITE)

Groupe Cholette :

« L'installation de thermostats électroniques contribue à notre solide réputation en matière de qualité. »



Le Groupe Cholette est un leader de la construction résidentielle dans la grande région métropolitaine. Active à Montréal, à Laval, sur la Rive-Sud, dans la couronne Nord et en Estrie, l'entreprise a

livré plus de 450 unités de logement en 2008. Lauréate d'un trophée Domus décerné par l'APCHQ – Montréal pour une unité du projet Le Faubourg des Braves, à Lachenaie, et nommée Grand bâtisseur de l'année par *Le Journal de Montréal*, l'entreprise célébrera l'an prochain son vingtième anniversaire.

Comptant une centaine d'employés, le Groupe Cholette construit principalement des logements en copropriété, mais environ 20 % de ses activités ont trait à la construction de résidences jumelées, en rangées et isolées. Dans tous les cas, le Groupe Cholette mise plus que jamais sur la performance énergétique de ses habitations.

« Quand nos clients constatent le confort qu'ils obtiennent grâce à leurs thermostats électroniques, poursuit M. Filion, ils ne se gênent pas pour dire à leurs connaissances que leur maison est bien construite. Quand ils découvrent plus tard que ces thermostats leur permettent d'économiser l'électricité, ils sont encore plus satisfaits. »

Les immeubles construits par le Groupe Cholette misent aussi beaucoup sur le design, le confort et la qualité de la construction. « Comme le plancher chauffant dans la salle de bain ou le système d'aspiration centrale, ajoute-t-il, le thermostat électronique est un signe de qualité, de modernité et de souci du détail. Ce sont des éléments qui sont recherchés par les acheteurs. »

Selon M. Filion, le ralentissement économique actuel va donner un solide coup de pouce aux technologies qui améliorent le rendement énergétique des immeubles, car les consommateurs s'intéressent de plus près au coût de la consommation d'énergie.

Subvention offerte par Hydro-Québec

Nouvelle construction résidentielle

Résidences individuelles, duplex et triplex

40 \$ plus taxes par thermostat électronique installé (*minimum de quatre thermostats, aucun maximum*)

Multilogements (quatre logements et plus), condominiums et résidences pour personnes âgées

90 \$ plus taxes pour les cinq premiers thermostats électroniques installés

20 \$ plus taxes pour chaque thermostat additionnel (*minimum de cinq thermostats, aucun maximum*)

Pour obtenir le remboursement, il suffit au maître électricien de remplir les cases appropriées de la Demande d'alimentation/Déclaration de travaux (DA/DT) de la Régie du bâtiment du Québec et d'y joindre la facture.

Plus d'information : www.hydroquebec.com/cmeq

